



ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DE LA FEDERATION FRANCAISE DE HOCKEY

SAMEDI 21 MARS 2020

Salle du Tapis Rouge
9, rue de la liberté 92700 Colombes

12h15 : Modifications des Statuts de la F.F.H. :

Article 1.1 : But

Article 1.4.2 :

Article 2.2.1.5 : Attributions du Comité Directeur

Article 2.4.5.3 : Organes Disciplinaires de lutte contre le dopage

12h25 : Modifications du Règlement Intérieur de la F.F.H. :

Article 10.2 : Evocation

Article 11 : Commissions et Chargés de missions

Article 11.1 : Commissions Statutaires